



# LES ÉCHOS DE LANDÉBIA

*Bulletin municipal n ° 20*

*Octobre - Janvier 2025*

*Monsieur Le Maire,  
les conseillers  
municipaux et les agents  
communaux  
Vous souhaitent*

**20  
25**

*Une belle année 2025  
Et vous présentent tous leurs  
vœux de bonheur et de santé*

Retrouvez toutes les informations de la commune sur nos différents supports :



<https://landebia.fr>



La commune de Landébia présente sur l'application PanneauPocket



<https://fr-fr.facebook.com/people/Commune-de-Landebia/100068322141688/>



## La cérémonie des vœux de la municipalité

### Rétrospective 2024

La gare : les travaux SNCF se sont terminés en Juin 2024. 5 arrêts quotidiens et un gain de temps avec un TER roulant dorénavant à 100km/h et un accès PMR amélioré.

2 nouveaux labels pour notre école : E3D et EAC. Le RPI compte désormais 84 enfants.

De nouvelles associations : Land'Anime, Digoust et l'Amicale des Anciens Combattants qui est redevenue active.

La Biodiversité avec encore plus de plantations et la création d'un espace autour du lavoir avec une mare et un chemin bordant notre rivière Le Guébriand.

Travaux : l'éclairage de l'Eglise et les toilettes PMR de la salle des fêtes ont été refaits.



### Bienvenue **2025**

Le Recensement : du 16 Janvier au 15 Février, collecte des données auprès des habitants.

L'urbanisme : aboutissement de la Résidence des Pommiers : 6 terrains à construire de 360 à 470 m<sup>2</sup> mis à la vente entre 30 000 et 38 000€.

La Fibre : début de sa commercialisation dans les prochaines semaines.

La collecte des déchets : un bac individuel pour chaque foyer et un nouveau calendrier avec une collecte tous les 15 jours.

58<sup>ème</sup> Tour de Bretagne : un grand moment de sport et de festivités puisque Landébia sera le village hôte le 1<sup>er</sup> Mai de la dernière étape reliant Plancoët.



#### L'état civil

1 mariage

1 Pacs

7 naissances

6 décès

*« Encore de beaux moments à venir durant l'année 2025 que nous continuerons à partager ensemble.*

*Merci à tous d'avoir partagé ce moment privilégié qu'est la cérémonie des vœux avec nous !*

*Je ne me laisserai jamais de ces moments d'échange avec mes concitoyens. » P.Durand*

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 Novembre 2024 à 20h30 à la mairie

PRESENTS : DURAND P., OLIVIER L., LAGRENE C., DELAMOTTE M., CARO P., DURAND A., DANIEL C., RIOU K.,  
SECRETAIRE : RIOU K.

### DINAN AGGLOMERATION – RAPPORT D’ACTIVITE ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2023

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que Dinan Agglomération a adressé son rapport d’activités 2023.

Conformément à l’article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales, « *ce rapport fait l’objet d’une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l’organe délibérant de l’établissement public de coopération intercommunale sont entendus* ».

La présentation de ce rapport à l’assemblée délibérante est l’occasion de mettre au centre du débat démocratique les choix de l’action publique au regard du développement durable, en tenant compte des enjeux locaux du territoire.

**Le Conseil Municipal**, ouï l’exposé du représentant de la commune au sein de Dinan Agglomération,  
- **PREND ACTE** du rapport d’activités 2023 de Dinan Agglomération joint à la présente délibération.

### DINAN AGGLOMERATION – RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES

La Chambre Régionale des Comptes (CRC) de Bretagne a procédé à l’examen des comptes et de la gestion de Dinan Agglomération sur les exercices 2017 et suivants.

Suite au débat intervenu lors du Conseil Communautaire en date du 30 septembre 2024, organisé suite à la présentation du rapport d’observations définitives de la CRC, cette dernière a transmis ledit rapport à chaque maire des communes membres de l’Etablissement qui est chargé de le présenter au plus proche conseil municipal, ce rapport devant donner lieu à débat.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **Prend acte** de la communication du rapport d’observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes de Bretagne portant sur la gestion de Dinan Agglomération pour les exercices 2017 et suivants.

### CREATION D’UNE SOCIETE PUBLIQUE LOCALE DANS LE DOMAINE DU TOURISME

La compétence tourisme est aujourd’hui détenue entre Dinan Agglomération et les communes : Dinan Agglomération est compétente pour la promotion du tourisme, les communes en matière de gestion d’équipements, d’animations.

Depuis 2017, avec la Loi NOTRe, Dinan Agglomération exerce sa compétence via l'Office de tourisme communautaire (association Loi 1901) Dinan-Cap Fréhel tourisme pour le volet promotion, et en régie via le service tourisme de Dinan Agglomération pour le volet aménagement et développement (ingénierie) touristique.

Un diagnostic de l'exercice de cette compétence réalisé dans le cadre de la réflexion sur son mode de gestion a fait apparaître que le statut d'association ne permet plus la mise en œuvre des missions de l'office de façon sécurisée.

Après examen des différentes solutions et structures alternatives, le choix s'est porté sur la constitution d'une société publique locale (SPL).

Définie par l'article L.1531-1 du code général des collectivités territoriales, la SPL est une société commerciale, dont le régime juridique est proche de celui de la société d'économie mixte locale, mais qui présente pour particularités d'avoir un actionariat exclusivement composé de collectivités locales et/ou de leurs groupements,

La société pourra accomplir toutes les opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières ou immobilières, présentant un intérêt général pour les actionnaires, qui peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

La SPL Dinan-Cap Fréhel tourisme a ainsi pour vocation à réunir les missions d'Office de tourisme et celles du service tourisme de Dinan Agglomération dont les salariés et agents intégreront la SPL pour ne former qu'une seule et même équipe.

Le capital de la SPL a été fixé à 450 000 € réparti en 900 actions d'une valeur nominale de 500€.

La Gouvernance a été définie autour d'un Président Directeur Général (élu), d'un Conseil d'Administration (CA), d'une Assemblée Générale, régis par des statuts (projet ci-joint) et d'un pacte d'actionnaires visant notamment à organiser les relations financières entre les actionnaires. Celui-ci sera établi par les actionnaires et reprendra à minima les éléments constitutifs de la création de la SPL travaillés par le Copil (gestion des déficits, exercice du contrôle analogue...)

La répartition du capital et des administrateurs est proposée comme suit :

- Dinan Agglomération à hauteur de 307 500 €, représentant 615 actions : 8 sièges
- La commune de Dinan à hauteur de 28 000 €, représentant 56 actions : 1 siège
- La commune de Saint-Cast-Le-Guildo à hauteur de 28 000 €, représentant 56 actions : 1 siège
- La commune de Fréhel à hauteur de 28 000 €, représentant 56 actions : 1 siège
- La commune de Plévenon à hauteur de 28 000 €, représentant 56 actions : 1 siège
- Les 61 autres communes (max) membres de l'assemblée spéciale à hauteur de 30 500 € représentant 61 actions : 1 siège (1 commune = 1 action = 1 voix dans l'Assemblée Spéciale)

Le total des sièges au conseil d'administration sera donc de 13.

Dans l'hypothèse où une ou plusieurs des 61 autres communes déciderait de ne pas entrer au capital de la SPL, Dinan Agglomération se porterait acquéreur des actions correspondantes, afin que l'ensemble du capital social soit souscrit à la création de la société, comme exigé par le code de commerce.

Dinan Agglomération est ainsi susceptible de souscrire un maximum de 676 actions (615 + 61) pour un montant total de 338 000 €, dont elle pourra revendre une partie aux communes qui voudraient intégrer ultérieurement la SPL

A l'issue de la consultation des communes, le Conseil Communautaire sera donc amené, début 2025, à approuver la composition définitive de l'actionnariat, à se prononcer sur la mise en place du contrat confiant les missions d'office de tourisme et d'ingénierie touristique à la SPL puis il sera procédé à la consolidation du pacte d'actionnaires et aux formalités légales nécessaires pour l'immatriculation de la SPL et la réunion du 1<sup>er</sup> Conseil d'Administration.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve** la souscription de la commune au capital de la Société Publique Locale Dinan-Cap Fréhel Tourisme à hauteur de 1 action d'une valeur nominale de 500 euros, pour un montant total de 500 euros et **désigne** le représentant de la commune dans les instances de la société (Assemblée spéciale et Assemblée Générale) : Patrick DURAND,

## **RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DECHETS 2023**

En vertu de l'article L.2224-17 du Code général des collectivités territoriales, il revient au Président de l'Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI) compétent de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) de gestion des déchets, au plus tard dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

Ce rapport porte sur l'ensemble des informations correspondant aux indicateurs techniques et financiers du service de gestion des déchets ménagers et assimilés soit :

- Les indicateurs techniques concernant notamment le nombre d'habitants desservis, les types de collectes proposées et les exutoires des différents déchets ;
- Les indicateurs financiers se rapportent aux modalités d'exécution du service de gestion des déchets, au montant annuel global des dépenses et recettes, et à leurs modes de financement.

Ce rapport doit également être transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Le Conseil Municipal,

Après avoir examiné le rapport et la note liminaire,

- Prend acte de ladite présentation,
- Précise que le rapport est mis à disposition du public par voie d'affichage aux lieux habituels de Dinan Agglomération ainsi que sur son site Internet.

## **PERMIS D'AMENAGER MODIFICATIF RESIDENCE DES POMMIERS**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le cahier des charges du lotissement des Pommiers présentait des différences avec le dossier de permis d'aménager précédemment obtenu par la Commune pour la réalisation de la Résidence des Pommiers.

Il précise qu'il incombe donc à la commune de déposer un permis d'aménager modificatif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le permis d'aménager modificatif et autorise le Maire ou son représentant à déposer le dossier.

## **FONDS D'AIDE AUX JEUNES 2024**

Le Conseil Départemental des Côtes d'Armor a mis en place depuis plusieurs années un fonds d'aide aux jeunes, qui a pour objectif de faciliter la démarche d'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 18 à

25 ans ayant des ressources faibles, voir nulles, et donc de responsabiliser les jeunes, de les aider à acquérir une autonomie financière.

Ce fonds est alimenté par une dotation du Conseil Départemental et les participations recouvrées auprès des collectivités locales.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide de verser 0,40 € par habitant au fonds d'aide aux jeunes, soit 180 € pour l'année 2024.

### **DEVIS PC PORTABLE**

Le Maire présente au Conseil Municipal les devis reçus concernant l'acquisition d'un PC portable pour la mairie, avec antivirus et Microsoft Office :

LDLC de TREGUEUX (22)	990,56 € HT
Micro Contact de MATIGNON (22)	905,18 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le devis de Micro Contact de MATIGNON (22).

### **DEVIS ETUDE DE POSTE DE TRAVAIL**

Le Maire présente la proposition financière établie par le Centre de Gestion 22 concernant l'étude ergonomique de la situation de travail de l'agent d'accueil, pour un montant de 1 332 €.

Cette étude, menée par l'ergonome du CDG 22, comprend 3 phases :

- Analyse de la demande et présentation de la démarche,
- Etude ergonomique de la situation de travail,
- Mise en œuvre des solutions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 6 voix contre et 2 abstentions, rejette la proposition financière du CDG 22.

### **CHOIX DU MODE DE PUBLICITE DES ACTES**

Le Maire informe l'assemblée sur la réforme de la publicité des actes des collectivités qui pose le principe de la publication des actes de la commune par voie électronique.

Il précise que les communes de moins de 3 500 habitants peuvent, par délibération, choisir le mode de publication des actes administratifs (arrêtés, délibérations) :

- 1) Soit par affichage.
- 2) Soit sur papier, dans des conditions fixées par l'article 5 du décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021.
- 3) Soit sous forme électronique.

Après avoir entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal décide d'opter pour la modalité de publicité suivante :

Publicité des actes de la commune par publication papier, dans les conditions fixées par décret en Conseil d'Etat.

## **DEMANDE SUBVENTION PORTE DE LA SALLE DES FETES**

La commune projette de procéder au remplacement de la porte de la salle des fêtes.  
Le coût prévisionnel est estimé à 13 403,00 € HT.

### **Plan de financement prévisionnel :**

<b>Dépenses</b>	<b>HT</b>	<b>Recettes</b>	<b>HT</b>
Travaux	13 403,00	DSIL 50 %	6 701,50
		DETR 30 %	4 020,90
		Autofinancement 20 %	2 680,60
<b>TOTAL</b>	<b>13 403,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>13 403,00</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter les subventions mentionnées.

## **ANNULATION LOCATION DE LA SALLE DES FETES**

Le Maire expose que la commune subit trop souvent des annulations de dates de location de la salle des fêtes et que cela est préjudiciable pour la commune.

Il propose de retenir une somme de 100 € sur la caution demandée à la location de la salle pour toute annulation de moins de 3 mois avant la date de location prévue.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide la proposition du Maire.

## **SUBVENTION ASSOCIATION**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à 5 voix pour et 3 abstentions, d'attribuer à l'association de DIGOUST – Magasin gratuit solidaire, créée le 21 août 2024, une subvention de 500 € pour l'aider dans son démarrage.

### **CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 13 Décembre 2024 à 20h30 à la mairie**

**PRESENTS** : DURAND P., OLIVIER L., DELAMOTTE M., CARO P., DURAND A., DANIEL C., RIOU K.

**ABSENT EXCUSE** : LAGRENE C. donne procuration à DURAND P.

**SECRETAIRE** : DELAMOTTE M.

## **RECENSEMENT DE LA POPULATION 2025**

La population de la Commune de LANDEBIA sera recensée en 2025, du jeudi 16 janvier au samedi 15 février.

- **Coordonnateur** : Afin de préparer l'enquête et d'assister les agents recenseurs, il convient de nommer un coordonnateur titulaire et un adjoint. Le Maire propose de nommer Christian LAGRENE, conseiller municipal, en tant que titulaire et Sophie FOUERE, secrétaire de mairie, en tant qu'adjointe.

Le conseil municipal valide à l'unanimité cette proposition.

- **Agent recenseur** : Monsieur le Maire présente les deux candidatures reçues et propose de retenir Mme Josette BESNARD et Mr Gilles MICHEL comme agents recenseurs.

Le conseil municipal valide à l'unanimité cette proposition.

Le montant attribué par l'INSEE pour notre commune est de 871€. Le montant estimé pour la commune est d'environ 450€.

Après discussions, le conseil municipal retient les modalités de rémunération suivantes :

- ⇒ Formation du coordonnateur titulaire : remboursement de ses frais de mission
- ⇒ Formation du coordonnateur adjoint : 50 € par formation
- ⇒ Formation des agents recenseurs : 50 € par formation
- ⇒ Montant par logement recensé : 3,50 €

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget de l'exercice concerné.

## **DEMANDE SUBVENTION STRUCTURE DE JEUX SALLE DES FETES**

La commune projette de procéder à l'installation d'une structure de jeux aux abords de la salle des fêtes. Le coût prévisionnel est estimé à 32 832,30 € HT.

Plan de financement prévisionnel :

<b>Dépenses</b>	<b>HT</b>	<b>Recettes</b>	<b>HT</b>
Dalle béton	7 288,00	Contrat de territoire 70 %	22 982,61
Achat + installation	25 544,30	Autofinancement 30 %	9 849,69
<b>TOTAL</b>	<b>32 832,30</b>	<b>TOTAL</b>	<b>32 832,30</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus et autorise le Maire à solliciter la subvention mentionnée.

## **RESIDENCE « LES POMMIERS » – VENTE DES LOTS**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le dépôt d'un permis d'aménager modificatif concernant la Résidence « les Pommiers ».

Il convient à présent de se prononcer sur le prix de vente des terrains et il présente une proposition établie par l'agence Monterrains de LANVALLAY (22) :

<b>N° lot</b>	<b>Surface en m<sup>2</sup></b>	<b>Prix en euros TTC</b>
1	471	38 000 €
2	463	37 300 €
3	462	37 300 €



4	365	30 300 €
5	365	30 300 €
6	361	30 000 €

Le prix comprend les frais de commercialisation de l'agence Monterrain de 2 500 € HT par lot.

Frais en sus du prix terrain pour l'acquéreur :

• Droits d'enregistrements (frais de notaire) et frais divers :

(Caution dégradation\* - Dépôt de pièces - Implantation de la maison par géomètre-expert) : env.10,5 % du prix de vente

*\*La caution dégradation de 450 euros sera restituée à l'issue de la construction si pas de dégâts constatés durant les travaux.*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 7 voix pour et une abstention, valide les propositions ci-dessus et rappelle que les acquéreurs devront se conformer au règlement du Permis d'Aménager qui fixe les droits, charges et obligations des acquéreurs de terrain.

### **ALARME SALLE DES FETES**

Le Maire présente le devis reçu de la SARL Télésécurité Loire Bretagne d'ARRADON (56) pour l'installation à la salle des fêtes d'une alarme semblable à celles de l'école et de la mairie, pour un coût HT de 5 831,85 €.

L'abonnement à la télésurveillance est de 28,90 € HT par mois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le devis présenté pour l'alarme de la salle des fêtes, pour un coût HT de 5 831,85 € et valide l'abonnement à la télésurveillance pour 28,90 € HT par mois.

## État civil

---

Nous publions ci-dessous les actes d'état civil recensés depuis la parution du dernier bulletin après accord des intéressés ou de leur famille.



### **Naissance :**

Le 29 octobre est né à St-Malo, Paul DEVAUD, fils de Aurélien DEVAUD--LEMOINE et de Marine LE PODER domiciliés 2 rue du Haut Village.

*Nous adressons tous nos vœux de bonheur aux heureux parents.*



### **Décès :**

Le 4 décembre 2024, est décédé à Dinan, Michel HAMON, domicilié au 1 rue du haut Village.

Le 12 janvier 2025, est décédé à DINAN, Jean-Paul BESNARD domicilié 4 rue La Croix St Hubert.

*Nous adressons nos plus sincères condoléances aux familles.*

# Urbanisme

---

## Demande de Déclarations de travaux

➤ DP 24 C0014

Panneaux photovoltaïques

17 Rue des Landes

## Informations communales

---



### Lundi 11 Novembre : Commémoration de l'Armistice de 1918



"C'était il y a 106 ans, en 1918.

A la 11ème heure du 11 -ème jour du 11ème mois..."

Vous étiez nombreux à venir rendre hommage aux soldats morts pour la France et à ceux qui se battent encore pour la Liberté. Après la lecture du message du Ministre des Armées, Mr Sébastien Lecornu et le dépôt de la gerbe par les enfants au pied du Monument aux Morts, le chant de La Marseillaise a clôturé cette cérémonie de recueillement.

Un pot de l'amitié a été offert à la mairie après cette commémoration.

Remerciements aux 3 porte-drapeaux.

L'Amicale des Anciens Combattants, Prisonniers de guerre, Médaillés militaires et Anciens d'Afrique du Nord a vu le jour en 1986 à Landébia. En sommeil depuis Juin 2023, elle renaît avec l'arrivée d'une nouvelle présidente, Isabelle Baillet, ancienne gendarme.

Vendredi 15 Novembre, lors de son assemblée générale, l'AAC a élu son nouveau bureau :

Président d'honneur : René Cuadrado

Présidente : Isabelle Baillet

Trésorier : Victor- Hugo de la Cueva

Trésorier- adjoint : Julien ÉON

Secrétaire : Fabienne Bréhinier

Secrétaire-Adjointe : Annick Rouxel

Les 3 Porte- Drapeaux : Julien ÉON, Vincent Renault et Alexandre Lemaire

*La municipalité est fière que cette association renaisse afin de perpétuer le devoir de mémoire. 🇫🇷*





# Nos écoles ...

## 2 NOUVEAUX LABELS POUR L'ÉCOLE DE LANDÉBIA



Mr le Maire et Stéphanie Macé, directrice de l'école de Landébia étaient conviés aux Archives Départementales de Saint Brieuc, afin d'y recevoir 2 nouveaux labels pour notre école de Landébia.

Mr Fabre, Directeur de l'Académie, au nom du Recteur des Côtes d'Armor, a remis en mains propres le label E3D Niveau 1 et le label EAC niveau 1.

La labellisation E3D (École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable) a été développée par le ministère chargé de l'éducation nationale pour reconnaître et encourager les écoles et établissements scolaires qui s'engagent dans une démarche globale de développement durable. Cette labellisation est à 3 niveaux. Le souhait est d'obtenir le niveau 2 l'an prochain.

Quant à la labellisation EAC, c'est un label d'Etat, relevant du Haut Conseil à l'Éducation artistique et culturelle, distingue les collectivités qui souhaitent porter un projet EAC de qualité pour toutes et tous, dès le plus jeune âge à travers la mise en place de parcours.

Sur les 68 écoles représentées, seules 4 ont reçu les 2 labels dont notre école. 48 ont reçu la labellisation E3D et 24 la labellisation EAC.

*Nous félicitons Stéphanie et Isabelle pour ces 2 distinctions, pour leur investissement et leur travail et nous sommes très fiers de notre école.*



Nous souhaitons une belle retraite à Patricia Rouvrais, la cantinière de nos enfants à l'école de Pléven.

Après 21 années à préparer les repas pour les élèves, Patricia va pouvoir se reposer et profiter.

Les repas du midi sont désormais préparés par la cantine de Pluduno et sont transportés à la cantine de Pléven. Une personne, Karine Delamarre a été recrutée pour le service du repas aidée par Josiane, pour également la surveillance de la cour, l'accompagnement des enfants dans le car le soir, la garderie du soir et le ménage dans les classes en remplacement de Josiane.





# La collecte des déchets : les changements à venir

Lancement du nouveau calendrier de collecte des déchets à partir du **JEUDI 6 FEVRIER 2025** pour notre commune.

À partir du 27 Janvier, tous les foyers seront équipés d'un bac à ordures ménagères individuel. **LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES SERA ASSURÉE UNE FOIS TOUS LES 15 JOURS** entre 6h et 13h sur l'ensemble du territoire de Dinan Agglomération.

Pour Landébia, la collecte sera le jeudi des semaines paires. La 1ère collecte aura lieu le jeudi 6 février. Les bacs devront être sortis la veille de la collecte.

Un calendrier des jours de collecte pour l'année 2025 est à disposition à la mairie.

Afin de faciliter la collecte des ordures ménagères, des points de regroupement de bacs individuels (PDR) sur notre commune ont été matérialisés au sol pour que les usagers sachent où présenter leurs bacs le jour de la collecte.

Il s'agit d'un marquage au sol représentant un « C » (comme conteneur) de couleur bleue.

## Gestion des déchets

La consigne de tri est la même pour tous les habitants du territoire : les emballages et les papiers doivent être placés, **en vrac, sans sac**, dans le même contenant.

## Les bonnes pratiques

- 👉 Inutile de laver les emballages, il suffit juste de bien les vider
- 👉 Veiller à ne pas imbriquer un emballage dans un autre
- 👉 Les déposer en vrac, sans sac, dans votre bac ou dans une colonne de tri en point d'apport volontaire

**DINAN**  
AGGLOMÉRATION

**TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS  
SE TRIENT !**



**LA COLLECTE DE VOS  
DÉCHETS ÉVOLUE !**

**RENSEIGNEZ-VOUS SUR :**  
[www.dinan-agglomeration.fr](http://www.dinan-agglomeration.fr)

**MÉMO TRI**

**LE COMPOSTAGE,  
TOUT LE MONDE S'Y MET !**

**ON COMPOSTE SANS HÉSITER :**

 <b>ÉPLUCHURES, FRUITS ET LÉGUMES ABÎMÉS COUPÉS EN MORCEAUX</b>	 <b>RESTES DE REPAS Y COMPRIS VIANDE ET POISSON EN PETITE QUANTITÉ</b>	 <b>FILTRES, MARC DE CAFÉ, SACHETS DE THÉ</b>
 <b>NOYAUX ET COQUILLES</b>	 <b>ÉCHELLE TOUT ET SERVIETTES EN PAPIER</b>	 <b>DÉCHETS VÉGÉTAUX DU JARDIN (SAUF POUR LES AIRES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ)</b>

**ON NE COMPOSTE PAS :**

Les gros os et coquillages, les couches-culottes, les sacs plastiques y compris « biosourcés » ou « compostables », les mégots de cigarette, les produits chimiques...

## Le compostage :

**Pensez au compostage** 🌱

Saviez-vous que près d'**un tiers** de nos déchets peut être composté ?

Pour vous accompagner dans votre démarche, Dinan Agglomération met à disposition des habitants du territoire des **composteurs individuels**. N'hésitez pas à vous inscrire à l'une des prochaines sessions de distribution.

### **RAPPEL**

1  
Fragmenter vos déchets pour accélérer leur décomposition.

2  
Équilibrer les apports : 50% de déchets humides, 50% de déchets secs.

3  
Mélanger régulièrement à l'aide d'une griffe, d'une fourche ou d'un bras/compost.





La collecte des données et la fin du recensement auprès des habitants se termine le 15/02/2025.  
Les résultats officiels sont délivrés à la commune 6 à 8 mois après.



## En Décembre, c'est plantations ...

En décembre, c'était le mois des plantations sur la commune !

Comme chaque automne, les élèves de Stéphanie ont participé à la plantation de bulbes dans le parterre de la salle des fêtes.

Chacun a pu mettre de sa main un bulbe en terre, sous les conseils de Lydie, notre agent communal. Ensuite, plantations des 54 arbres fruitiers financés par Dinan Agglomération.

*Merci aux bénévoles venus aider pour leur mise en terre à l'ancien terrain de foot, à l'école et à la salle des fêtes.*

*Une belle matinée d'entraide.*

*Rdv sans quelques années pour la récolte des fruits !*



## Urbanisme :

Une très bonne nouvelle pour notre commune :  
Des terrains à bâtir enfin mis à la vente après tant d'années...



N° LOT	SURFACE en m <sup>2</sup>	PRIX en euros	ETAT
1	471	38 000 €	Disponible
2	463	37 300 €	Disponible
3	462	37 300 €	Disponible
4	365	30 300 €	Disponible
5	365	30 300 €	Disponible
6	361	30 000 €	Disponible

*Ecran en sus du prix terrain :*  
 • Droits d'enregistrements (frais de notaire) et frais divers : (Caution dégradation) - Dépôt de pièces - Implantation de la maison par géomètre-expert) : Env. 10.5 % du prix de vente travaux.  
 \*La caution dégradation de 450 euros sera restituée à l'issue de la construction si pas de dégâts constatés durant les travaux.



**MONTERRAIN**  
SPECIALISTE DU TERRAIN À BÂTIR

**02 96 39 34 90**  
Toutes nos annonces sur  
[www.monterrain.bzh](http://www.monterrain.bzh)

Vente de terrains  
Résidence des Pommiers

Face à la Mairie

Le 17 Décembre, Mr le Maire et Pascal Caro, conseiller- délégué étaient invités au siège Ouest-France à Rennes à l'occasion de la présentation du parcours 2025. Ils sont fiers de vous présenter ce parcours de l'étape 7 du 58 -ème Tour de Bretagne 2025 qui aura lieu le 1er Mai au départ de notre commune.



Notre commune sera la ville hôte de la 7<sup>ème</sup> et dernière étape de ce tour pour une arrivée à Plancoët après une course de 159 km.

Le départ d'une étape du Tour de Bretagne est l'occasion de mettre en avant les atouts de notre commune grâce au coup de « projecteur » qu'il amène.

Ce moment de grand sport offre également aux habitants un moment de convivialité et de fête, et permet aux associations de mettre en avant leur dynamisme et leur engagement bénévole pour l'organisation de ces journées de festivités. Les différentes associations de notre commune œuvrent déjà pour les animations, la restauration, les décorations... et ont besoin de votre aide dès maintenant pour les épauler et les aider. Si vous êtes intéressés, Josette Besnard, présidente de Land'Anime au 06.27.13.02.51.

La vie de la commune va être perturbée pendant ces 2 jours ( 30 avril et 1<sup>er</sup> mai) pour des raisons de sécurité et de logistique pour accueillir le monde du cyclisme mais aussi les spectateurs qui seront nombreux. Les habitants seront avertis en amont des mesures prises dans ce sens pour que cette fête soit belle. Pascal Caro, référent communal auprès des organisateurs du Tour vous tiendra au courant de l'organisation de ces jours-là.

Pour préparer cet évènement, nous allons organiser une journée citoyenne LE SAMEDI 12 AVRIL : l'objectif étant de valoriser et décorer la commune et la rendre la plus accueillante possible.

On compte sur votre mobilisation et votre compréhension.



58<sup>ÈME</sup> ÉDITION

# LE TOUR DE BRETAGNE

1<sup>ER</sup> MAI 2025 - ÉTAPE FINALE

LANDÉBIA  
PLANCOËT

ANIMATIONS AUTOUR  
DU PASSAGE DE L'ÉPREUVE

STANDS RESTAURATION  
EXPOSITIONS  
DÉFILÉ DE VÉLOS D'ENFANTS DÉCORÉS  
DIFFUSION DE L'ÉTAPE SUR ÉCRAN GÉANT  
POMPOM GIRLS  
FANFARE LA FAN'ALAISE



© 2024 BREVETÉ DE DÉSIGNATION. TOUS DROITS RÉSERVÉS. 0299 98 98 98



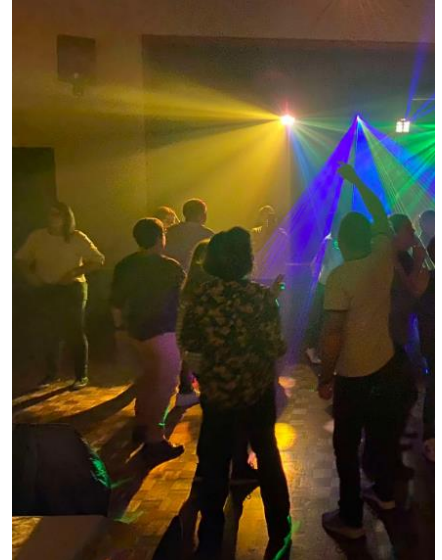


Samedi 19 Octobre :

Le CAL organisait son repas et sa soirée dansante

« Le repas et la soirée dansante organisés par le Comité d'Animation ont été un franc succès grâce à l'engagement et à la participation de tous. Un grand merci est adressé à chaque bénévole - Josette, Guénaële, Victor, Isabelle, Aline, Théo, Marie, Hélène, Jean-Michel, Valérie - dont les efforts ont contribué à créer une atmosphère chaleureuse et festive. Et merci à vous qui êtes venus ambiancer la soirée. »

La Présidente, Valérie



Dimanche 1<sup>er</sup> Décembre :

Repas des Aînés organisé par la Municipalité

*Cette année encore, un beau moment de partage autour d'un repas, finement préparé et servi par les Traiteurs Briochins.*

*Une belle animation orchestrée par Magaly Robert qui nous a fait partager son répertoire tout en faisant chanter l'auditoire. Et des jeux sous forme de Blind Test tout au long de l'après-midi pour faire appel à nos souvenirs de chansons, de films, de séries...*

*Mr Le Maire a pu honorer la doyenne de la commune Solange Morfouace, 92 ans.*

*La municipalité remercie les personnes présentes qui ont fait de cette journée un très bon moment, en espérant que chacun ait pu profiter de ces doux instants ; en ayant une pensée pour ceux et celles qui n'ont pas pu se déplacer pour diverses raisons.*





41 personnes ont pris le bus pour aller voir les "Lumières de Laval" qui font briller la ville avec une scénographie et des décors magiques.

La croisière- promenade sur la Mayenne a dû être annulée car le niveau de la rivière était trop haut.

La journée s'est clôturée par un dîner en restaurant, avant de prendre la route du retour.



## L'AG du Club Informatique

## Et son spectacle

Mercredi 18 Décembre s'est tenue l'assemblée générale du Club Informatique et de loisirs. Une association dynamique avec ses 85 adhérents.

La journée s'est poursuivie avec un repas au Chêne au Loup à Plédéliac, animé par Bruno Blondel, chanteur, imitateur humoriste qui a fait participer la salle avec son répertoire de chansons françaises.





# Noël fêté avec L'AAC et Sam



Dimanche 15 Décembre, le Père Noël a fait une halte à Landébia, lors d'une animation organisée par Sam du café « Chez Sam » et l'Amicale des Anciens Combattants.

Chamallows grillés, crêpes, gâteaux et bien sûr vin chaud ont su régaler les papilles. Les Landébianais et leurs enfants ont apprécié ce temps de partage autour de traditions.

L'A.A.C de Landébia remercie toutes les personnes venues partager ce doux moment avec elle. Elle remercie également les membres et bénévoles qui ont contribué à la réussite de ce goûter. Merci à Sam pour le vin chaud et sa collaboration.



## L'Amicale des Boulistes



Le Jeudi 9 Janvier s'est tenue l'assemblée générale du club de la boule bretonne ; l'occasion de partager la galette des rois.



Le bureau est reconduit ; José Da Costa reste président épaulé par Stéphane Delamarre et Charles Lorin, René Cuadrado reste bénévole. Ils pourront également compter sur les bénévoles.



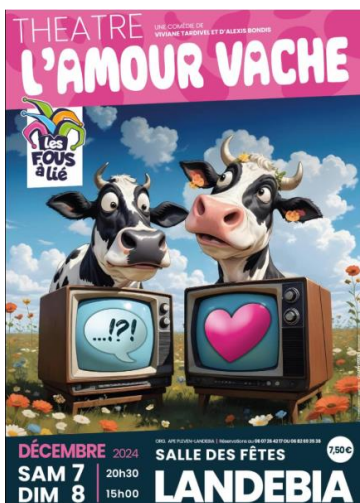


## L'Association des Parents d'Élèves



La boom d'Halloween a eu lieu le 2 novembre. Le succès était au rendez-vous. Les enfants et les parents étaient tous déguisés et ont passé un très bel après-midi à jouer et danser. 11 gâteaux ont été confectionnés par les enfants pour le concours de gâteaux. Ils étaient tous aussi terrifiants que bons !

L'année s'est terminée sur une note festive avec la visite du Père Noël dans les classes le matin accompagné de nombreux cadeaux. Il est revenu en tracteur illuminé pour la boom de Noël ce qui a fait très plaisir aux enfants.



Comme tous les ans, des fous rires à en pleurer avec cette pièce toute en couleurs.

Un bon week-end de théâtre comme on aime !

Une troupe vraiment sympa qui a joué une pièce comique écrite par Sylviane Tardivel, elle-même comédienne de la troupe.



## LAND'Anime,

### Nouveau nom du comité des fêtes qui remplace le CAL

Vendredi 13 Décembre, LAND'Anime a organisé sa première réunion afin de présenter le bureau et les projets à venir.

« Nous voulons relancer les animations et impulser une nouvelle dynamique à Landébia. Aidés d'une quinzaine de bénévoles, nous comptons sur davantage de volontaires, notamment des jeunes ».

LAND'Anime annonce déjà plusieurs rendez-vous :

Samedi 8 février, soirée dansante sur le thème de l'hiver avec une tartiflette en repas

Samedi 12 avril, journée citoyenne pour préparer la venue du tour de Bretagne avec la création de décorations, désherbage, nettoyage des rues ....

Week-end du 14 et 15 juin, vide-greniers ainsi qu'un vide-maisons

Samedi 8 novembre, place au *dancefloor* avec une soirée Années 80

L'année prendra fin avec un défilé de tracteurs illuminés et un marché de Noël.



**Le bureau :** Aline Macé trésorière ; secrétaire, Hélène Saulnier, présidente, Josette Besnard ; vice-présidente, Anaïs Éon ; secrétaire-adjointe, Émilie Pantofel ; trésorière-adjointe, Aline Lemoine.

Samedi 25 Janvier 2025



Les rondes 3 et 4 du Championnat d'Échecs Départemental Individuel se sont déroulées à la salle des fêtes. Les rondes 1, 2 et 5,6 se jouant dans d'autres clubs du département (sous la houlette du CDJ22).

Cette année, Emeraude échecs (notre club référent) a été choisi pour l'organisation des rondes 3 et 4.

40 joueurs étaient présents dont 3 joueurs de notre club dont un de Landébia (une première).

Les résultats et classements seront connus à l'issue de la ronde 6.



Samedi 9 Novembre

Sébastien Mordel a inauguré ses nouveaux locaux, situés Rue des Volaillettes à Landébia.

Nous lui souhaitons une belle réussite.  
Pour vos travaux, n'hésitez pas à le contacter.



\*\*\*\*



Digoust a pris ses quartiers, à la salle des fêtes. La boutique solidaire a été inaugurée, Samedi 26 octobre 2024, proposant de centaines d'articles issus de dons de particuliers.

Le local Digoust est ouvert le **mercredi** après-midi, le jeudi matin de 13h30 à 17h à la salle des fêtes.

L'association est à la recherche d'un local pouvant l'accueillir à temps plein. Si vous connaissez....



## *Du nouveau dans notre commune...*

*Nous sommes ravis d'accueillir depuis le Dimanche 17 novembre un nouveau food truck sur la commune.*

*Bienvenue à C'RENO qui vous propose une carte variée, 100 % fait maison. Chaque semaine, la carte change : il y a en a donc pour tous les goûts.*

*Il sera présent tous les dimanches soir  
Place de l'Église, face à Chez Sam.*

*Un conseil : réservez de bonne heure car il affiche souvent complet.*

*06.30.21.59.47 et sa page Facebook*



  
**LISA VALOT**  
 06.49.30.36.32

**ASSISTANTE MATERNELLE**  
**AGRÉE À LANDÉBIA (22)**

Accueil bienveillant  
 pédagogie Montessori  
 grand jardin avec animaux

2 PLACES DISPONIBLES AU 01 FÉVRIER 2025

**Zette Ménage**  
06 27 13 02 51

**Je vous propose mes services**

- Votre ménage
- Votre repassage à votre domicile ou chez moi
- Vos retouches de coutures
- Vos ménages dans des locations saisonnières

**Je peux vous véhiculer**

- Pour vos Rendez-vous Médicaux
- Pour vos courses
- Pour vos sorties et ballades

**Disponibilités**

- Lundi
- Mardi
- Jeudi
- Vendredi
- Samedi (Sur demande uniquement)
- Uniquement en chèque CESU

**Extérieur**

Avec mon camion et ma remorque, je peux également me déplacer vers la déchetterie.

  
**Les folles aiguilles**  
 de Nono

**Ouverture**  
**JANVIER 2025**  
**Les folles aiguilles**  
 de Nono  
 Landébia

 Créations pour bébés, enfants, ados, adultes  
 Retouches/Réparations

Envie de marcher, mais pas toute seule...  
 Venez marcher le dimanche matin avec les Dandineuses.

« Nous sommes un groupe de marcheuses qui, depuis début Novembre se donnent RDV le Dimanche matin à 10h sur la place derrière chez Sam.

Nous marchons en fonction de nos envies, sur route, en forêt par beau temps ou pas.... pour une durée de 1h à 1h30 ou plus en fonction de nos envies.

Ce n'est pas une marche sportive ; nous c'est cool et chacun va à son rythme ; tout cela dans une ambiance sereine et détendue pour s'aérer l'esprit, prendre l'air.

Si cela vous intéresse, vous êtes les bienvenues au



# A votre agenda .....



- **Week-end 8 et 9 Mars** : Tournoi de fléchettes, Open des Taverniers organisé par Landebia Darts

- **Dimanche 23 Mars** : Théâtre organisé par le Club de l'Espérance par la troupe de Plumaugat



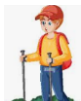
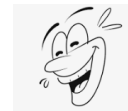
- **Samedi 29 Mars** : Repas "Poulet Basquaise" organisé par l'APE , la salle des fêtes de Val d'Arguenon

- **Vendredi 4 Avril** : AG du Club de L'Espérance à 11h, salle des fêtes



- **Samedi 12 Avril** : Journée Citoyenne

- **Dimanche 13 Avril** : Spectacle de l'humoriste "Cabochard " organisé par le Club Informatique et l'Association de la St-Eloi, salle des fêtes



- **Dimanche 4 Mai** : Rando Gustative organisé par l'APE

- **Mardi 6 Mai** : Sortie au fil de l'eau dans la baie de St Brieuc organisé par le Club Informatique



- **Jeudi 8 Mai** : Commémoration de l'armistice 39-45

- **Dimanche 29 Juin** : Kermesse à Val d'Arguenon



- **Dimanche 7 Septembre** : Repas Grillades à 12h30 organisé par le Club de l'Espérance, Salle des fêtes



\* Organisé par L'APE \*

# CARNIVAL PARTY

## SAMEDI 29 MARS

Salle des Fêtes de PLEVEN



fait maison

Au MENU

## POULET - BASQUAISE

	(adultes)	(enfants -12ans)	
SUR PLACE	13€	6€	→ pour 19h
A EMPORTER	11€	5€	→ entre 18h et 19h

Info supplémentaires: 06 82 69 35 38 *Léa* et 06 07 26 42 17 *Hélène*  
 Réservation et Règlement obligatoire aux Supérettes ou aux écoles - samedi le 29 Mars

**LANDEBIA**  
7 rue du Perret

## VIDE-MAISON et GARAGE

Samedi 15 et dimanche 16 février



9H00 / 12h30  
13h30 / 17h30

Congélateur, cuisinière à bois, gazinière, meubles, ancienne machine à coudre, armoire ancienne, motoculteur, annexe bateau, linge de maison, vélo d'appartement, vaisselle...

Ne pas jeter sur la voie publique

## OPEN DES TAVERNIERS

ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION LANDEBIA DARTS

### SALLE DES FÊTES DE LANDEBIA (22)

## 8 mars 2025

### EQUIPES

Limité à 16 équipes  
40€/équipe  
Pointage à 9h00  
Début du tournoi à 09h30



## 9 mars 2025

### DOUBLETES

Limité à 32 doublettes  
20€/doublette  
Pointage à 9h00  
Début du tournoi à 09h30

Inscriptions et renseignements au 06 03 99 32 12  
Ou au bar chez Sam 02 96 84 49 53


Restauration et buvette sur place



LA COMÉDIE SAINT-MICHEL 95, Rue de la République  
SPECTACLE MUSICAL DES 3 ANS  
partir du 10 Janvier 2024  
Réservations 01.55.42.92.97  
comediesaintmichel.fr

## DIMANCHE 6 AVRIL 2025

Salle des fêtes de Landebia



SIMON REUSSIRA-T-IL À TRAVERSER L'Océan POUR REJONDRE LA SOURCE ?

Un voyage écolo-gique, musical, comédique et éducatif de découverte.  
De l'océan jusqu'à la source, Simon le Saumon et sa famille embarquent les enfants dans un voyage musical interactif. Une grande aventure de découverte.  
De Bob le Clochard à Calimouh, en passant par le petit poisson de l'océan, c'est avec complicité et humour que les enfants sont invités à voyager sur le fil de l'eau avec Simon.

19 ans et plus  
95 euros